



Saint-Viatre

Janvier 2022

en infos



Etat civil

Cette année, en 2021, nous avons été...

Heureux d'apprendre la naissance de

CHUET Manoé, Paulo, Raymond.....	1 ^{er} janvier
LANGEVIN Yggrit.....	20 avril
LEONARD Timothé, Célestin, Sylvain.....	24 mars
LELONG Marion, Laurine, Michèle.....	11 décembre
COTILLARD RICHARD Ghjulya, Lydie, Michaëlla.....	26 décembre

Heureux aussi de célébrer les mariages de

JAPHET Laurent, Alain et LEHOUX Valérie, Catherine, Laurence.....	17 juillet
SIMON Franck, Stéphane et BAGLAN Karine, Yvonne, Paulette.....	3 juillet

Et attristés des décès de

BAUCHER Bernard Gilbert.....	11 janvier
BERGUERAND Roger Jean Marie.....	6 juin
BOTTIER Moïse Roland.....	1 mai
DENIAU André Edmond Jacques.....	19 septembre
FALIQUERO Ingrid Josette Madeleine.....	12 avril
GOUELLAIN Germaine Jeanne Victoria épouse ANTOINE.....	7 août
LAROCHE Max Léon Antoine.....	9 janvier
LECERF Georges Michel.....	9 mai
MORISSEAU Claudine Monique Janine épouse ALZY.....	23 octobre
PRÉVOST François Jean Pierre.....	10 juillet
RICHARD René Albert.....	2 avril
SARRAZIN Gisèle Marie-Louise Cécile.....	10 novembre
SOUCHET Bernard Claude Abel.....	26 mars
VANOVERSCHELDE Daniel Claude Cyrille.....	6 février
VIGINIER Suzette Lucienne épouse LEPRETRE.....	24 octobre
WARIN Yves Albert François Etienne.....	12 février

Bonne année

2022



Édito

L'an dernier je vous disais qu'il fallait espérer que 2021 vienne à bout du COVID 19.

force est de constater que ce n'est pas le cas et qu'il nous faut toujours vivre avec. Ne négligez pas la vaccination ni les gestes barrières c'est essentiel, il nous faut espérer que 2022 nous apporte de meilleures conditions de vie.

Ici à SAINT VIATRE même si cela peut-être compliqué par moment il nous faut continuer et nous tourner vers l'avenir. 2022 verra l'inauguration de l'espace JEAN HENNEQUART et la création du nouveau forage d'eau potable. Nous avons également le projet de création d'une maison « Habitat France Séniors » destinée à nos anciens qui devrait voir le jour à l'horizon 2023-2024 ; mais je vous en parlerai plus en détail un peu plus tard quand tout sera mis au point.

Je veux remercier tous nos bénévoles, qui au sein de nos associations locales nous aident à animer notre village. Le Conseil et moi-même vous souhaitons une bonne année 2022. Que nous sachons nous entraider et nous soutenir les uns les autres cela est essentiel pour le moral et la bonne entente de tous.

Le Maire, Christian Léonard



Sommaire



Commune 3

Travaux/Aménagements
Facturation cantine scolaire
Jeu

Les écoles 6

L'école publique
L'école Notre Dame de Lourdes

Les associations 9

Agenda 12

Communauté de communes 19

Communiqués 21

MAIRIE DE SAINT-VIATRE

20 rue de la paix 41210 SAINT-VIATRE
02 54 88 93 20
mairie@saint-viatre.fr

Les services de la mairie et de l'agence postale sont ouverts du mardi au samedi de 9h00 à 12h00.

www.saint-viatre.fr



Travaux espace Jean Hennequart

En raison de la crise sanitaire, les travaux ont pris du retard et devraient se terminer début 2022.

Travaux et équipement école

Afin d'améliorer le cadre de vie des enfants, les deux cours de l'école des Bouleux ont été entièrement rénovés pendant les vacances scolaires d'été. Les enfants en ont pris possession avec beaucoup de joie.

Des vidéos projecteurs interactifs (VPI) ont été installés dans chacune des trois classes, ainsi qu'un ordinateur par classe financés à 50 % par une subvention au titre de Label Ecoles Numériques.

Travaux WC étang de pêche

Les travaux pour la construction des nouveaux WC à l'étang de Pêche (accessibles aux handicapés) sont en cours de réalisation.

Réfection et aménagement de voirie route touristique entre la Ferté Beauharnais et Marcilly en Gault

La route qui se situe en face de la route de Bièvre (route de Vernou) et qui rejoint la commune de la Ferté Beauharnais appartient à 3 communes : Neung sur Beuvron, la Ferté Beauharnais et St-Viâtre.

Des travaux de réfection et d'aménagement ont été réalisés sous délégation de maîtrise d'œuvre de la communauté de communes afin d'obtenir des financements.

Le coût pour la commune de Saint-Viâtre est de 22 115,37 €.

Nouveauté 2021 : Fêtes des Etangs !

Le 30 octobre dernier, à la suite de la traditionnelle pêche de l'étang de la ville, la municipalité a proposé un concours de pêche «parent-enfant» à l'étang du Haras qui a réuni 15 binômes autour du plan d'eau. Nous tenons à remercier tous les participants, et à féliciter les trois vainqueurs : Timéo, Enzo et les Bielles. Il a également été possible sur place de faire son marché (Les Biau-jardins, Maison Prajault et Ets Gaucher), de se faire maquiller (Asso Satinkadanse), de jouer aux jeux en bois (Mr Pierre), de déguster de la friture de carpe (Asso les Bielles de Tremblevif) et de finir par une exposition photos et sculptures (José, Johnny et Benoît).

Merci à tous, exposants, bénévoles et visiteurs pour cette première édition... A réitérer assurément !



Location salle des fêtes

A compter du 1^{er} janvier 2022 un forfait chauffage de 60 € par location sera appliqué du 1^{er} octobre au 30 avril inclus pour les particuliers et les associations de la commune et hors commune.

Nuits des étoiles

Malgré une toute petite participation des St-Viâtrains, la Nuit des Etoiles Filantes s'est déroulée dans la bonne humeur. Soirée chaleureuse avec une douzaine de participants de St-Viâtre, Chaumont sur Tharonne, Theillay et Lamotte Beuvron. Nous sommes toujours à la recherche d'un passionné d'astronomie pour notre prochaine soirée !!

**Si vous êtes intéressés contactez
le 06 95 57 97 40.**

Pêche sur l'étang de la ville

Suite à la pêche de l'Étang de la Ville et à la présence de très nombreux poissons chats, l'étang sera laissé à sec jusqu'à l'automne et curé sur la partie pêcherie. Cela entraînera l'annulation de la journée pêche pour l'année 2022.

Adressage

La commune a engagé une action de dénomination des voies et de numérotation des immeubles. La localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise va être améliorée pour :

- La sécurité (service d'urgence, police, gendarmerie)
- L'efficacité des services (Poste, fournisseurs d'énergie, d'eau et livraisons)
- Et le déploiement de la fibre

Les personnes concernées par un changement dans leur adresse seront destinataires d'un courrier précisant leur nouvelle adresse.

Décorations de Noël

La commune essaie de faire de belles décorations de Noël. Il s'avère que de jeunes imbéciles prennent un malin plaisir à les détériorer (Ils coupent les guirlandes, détruisent les paquets cadeaux, et dégradent la cabane). **C'EST INADMISSIBLE !!!**

Je demande notamment aux parents concernés de faire la morale à leurs enfants afin que cela cesse. Financièrement cela coûte plusieurs centaines d'euros à la commune. C'est votre argent !

Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

CCAS

En raison de la crise sanitaire et afin de protéger nos aînés, le repas n'a pas pu avoir lieu mais le CCAS a décidé de reconduire le bon d'achat de 25 € qu'ils ont pu dépenser dans les commerces de la commune.

L'adresse mail de la mairie change → mairie@saint-viatre.fr

Nouveauté

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée à l'adresse suivante : urbanisme@saint-viatre.fr

Élections en 2022

→ Élections Présidentielles
les 10 avril et 24 avril

→ Élections Législatives
les 12 juin et 19 juin

NOUVEAUTÉ

Procurations

Un électeur peut donner procuration à un électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Il convient de noter que le « numéro national d'électeur » (NNE) du mandant et celui du mandataire deviennent des données importantes pour donner et recevoir procuration. Ce numéro figure sur la carte d'électeur (qui sera renvoyée à tous les électeurs en début d'année 2022).

Pour faire une procuration via CERFA papier

Le numéro national d'électeur du mandant et celui du mandataire seront nécessaires.

Pour faire une procuration via Maprocuration

<https://www.maprocuration.gouv.fr/>

L'électeur devra fournir soit le numéro national d'électeur du mandataire, soit l'état civil du mandataire.

A compter de janvier 2022 tous les électeurs peuvent vérifier leur situation (inscriptions, procurations) sur le module « Interroger sa situation électorale » (ISE) de [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Histoire du village

Nous recherchons un passionné d'histoire pour faire découvrir les trésors de St-Viâtre aux St-Viâtrains et aux touristes de passage.

Pour tout contact :
M. VASLIN Pierre
ou la Mairie
02 54 88 93 20.

Recensement de la population ●●●●●●●●●●

Le recensement de la population se déroulera sur la commune du 20 janvier au 19 février 2022.

Le recensement de la population permet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays. L'enquête est préparée et réalisée par la commune. L'institut National de la Statistique et des Études Économique (INSEE) organise et contrôle la collecte.

Les 3 agents recenseurs qui passeront sur la commune



BRUNET
Aurélie



CAMUS
Michaël



MASSOMPIERRE
Frédérique

Services administratifs et agence postale communale - mutations ●●●●●●●●●●

Après 10 années au service des habitants de la commune Magali GAUSSERAND est partie rejoindre sa région natale par voie de mutation. Nous lui souhaitons bonne continuation dans sa carrière professionnelle. Depuis le 1^{er} septembre nous avons accueilli Mélanie LAMBERT au poste laissé vacant. Mélanie est originaire du village. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Civisme ●●●●●●●●●●

Il a été remarqué, à de nombreuses reprises, des incivilités de stationnement

- Devant la boulangerie
- Dans le virage du restaurant « Le Sécalonia »
- Devant la charcuterie

Nous vous rappelons que des places de parking sont signalées et se trouvent en grand nombre dans notre village.

Nous vous demandons donc de respecter la réglementation routière, faute de quoi nous demanderons à la gendarmerie de verbaliser.

Agence Postale Communale ●●●●●●●●●●

Les envois (colis et lettre recommandée) qui n'ont pas pu être livrés à l'adresse, sont conservés à l'agence postale durant 15 jours calendaires à compter du lendemain du jour du dépôt de l'avis de passage.

Ces envois doivent être retirés par le destinataire lui même et uniquement sur présentation d'une pièce d'identité.

En cas d'impossibilité

- Le destinataire peut donner une procuration ponctuelle à une tierce personne majeur en complétant le verso de l'avis de passage. La personne désignée pourra récupérer l'envoi en présentant sa pièce d'identité + la pièce d'identité du destinataire.
- Vous pouvez également donner une procuration permanente (valable 5 ans) gratuitement, vous pouvez la créer sur le site laposte.fr ou bien en vous rendant l'agence postale muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La personne désignée devra seulement présenter sa pièce d'identité lorsqu'il agira pour vous.

Aucun envoi ne sera remis

- au destinataire sans présentation d'une pièce d'identité
- à une tierce personne sans procuration ponctuelle ou permanente



École publique

les Bouleux

Une nouvelle année pour l'école primaire « Les Bouleux » de Saint-Viâtre : Après une année 2020/2021 fortement perturbée par la crise sanitaire, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe enseignante a accueilli les enfants du RPI Nouan-Le-Fuzelier/ Saint-Viâtre à la rentrée.

Après le départ de M^{me} Pasqualine PIGNON qui a quitté l'école pour d'autres missions au sein de l'Education Nationale, M^{me} Audeline RAVEL, enseignante en GS, a pris le relais en tant que directrice. L'école accueille désormais une nouvelle enseignante, M^{me} Juliette CELLIER, pour la classe de CP/CE1. M. Aurélien PLUVIAUD a, quant à lui, en charge les GS/CP.

Ainsi, cette année, ce sont 62 enfants qui sont scolarisés dans les 3 classes. L'équipe enseignante est renforcée par M^{me} Florence MALISSON ATSEM, M^{mes} THEVENOT et VAN EMPEL AESH qui permettent d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

La commune met tout en place pour que les conditions sanitaires soient respectées : trois services de restauration permettent d'éviter le brassage des élèves à la cantine et des désinfections sont réalisées très fréquemment.

Afin d'améliorer le cadre de vie des enfants, la mairie a procédé à la réfection de la cour de récréation pendant les grandes vacances scolaires. Celle-ci sera aménagée avec la mise en place d'un panier de basket, de tables de tennis de table et de buts de football.

La bibliothèque municipale apporte également son concours en mettant à disposition des enfants des livres et en leur permettant de les emporter à la maison afin de leur donner le goût de la lecture. Cette année, les enfants participeront au prix des incorruptibles, outre d'une grande importance d'accès à la lecture, celui-ci permettra également aux plus jeunes de comprendre le principe des élections qui se profilent devant nous.

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, nous allons également sensibiliser les enfants aux comportements éco-responsables grâce à la collecte de cartouches d'encre d'imprimantes usagées. Une fois ces cartouches collectées, nous les revendrons à une entreprise de recyclage afin de créer une cagnotte pour nos divers projets.

Dans le prolongement de cette action, les trois classes de l'école participeront à l'opération « foot à l'école » qui se fixe deux axes. Un premier, sportif, avec la réalisation d'une séquence de football en partenariat avec le club de Saint-Viâtre et un autre qui se fixe comme objectif de respecter les lieux publics et plus particulièrement les stades en valorisant les éco-gestes du jeune footballeur.

L'école de Saint-Viâtre est au cœur de la Sologne. Pour permettre aux enfants de se familiariser avec le patrimoine solognot, les classes de GS et GS/CP vont participer au projet « Sologne, ça bulle » qui a pour but de le valoriser au travers d'une bande dessinée.

Nous avons choisi le thème de la faune. Cette année, les animaux seront donc mis en valeur !

Une sortie au Zoo de Beauval viendra

concrétiser toutes les actions menées sur ce thème.

Les CP/CE1 travailleront, quant à eux, sur le projet « Le tour du monde ». A chaque période, ils découvriront en classe un nouveau continent. Dans le cadre de ce projet, une troupe de danse viendra à l'école nous présenter un spectacle sur les danses du monde.

Enfin, voici quelques actions ponctuelles :

Chaque classe réalisera une à deux séquences de natation à la piscine de Nouan-le-Fuzelier, si importantes pour développer le savoir nager.

L'école fêtera Halloween en permettant aux enfants de venir déguisés le lundi 8 novembre et organisera, si les conditions sanitaires le permettent, un marché de Noël le mardi 14 décembre dans la salle des fêtes de Saint-Viâtre.

Après quasiment deux ans d'interruption, des moments conviviaux avec les parents d'élèves sont de nouveau organisés au sein de l'école. Ainsi, le jeudi 21 octobre, parents, enfants et enseignants se sont retrouvés après la classe pour partager une soirée de jeux de société. Tous ont savouré ce moment de partage qui avait tant manqué ces derniers temps. Il est prévu une nouvelle soirée à thème à chaque fin de période.

Voici une nouvelle année bien riche en projets pour tous les enfants de la commune. Tout cela est bien-sûr soumis à l'évolution de la crise sanitaire mais tout le monde est plein d'espoir à l'école « Les Bouleux » de Saint-Viâtre !

Pour l'équipe éducative de l'école primaire de Saint-Viâtre, Audeline RAVEL.



École privée

Notre Dame de Lourdes

Le thème de notre année ? Les contes

Nous pourrions les décliner dans tous les domaines de la littérature à l'art, en passant par la géographie et la science ! L'UCPS viendra plusieurs fois dans l'année nous raconter des contes de notre patrimoine local.

Tous pros du codage !

Grâce au dynamisme de l'APEL (association des parents d'élèves) un projet d'apprentissage du codage informatique a été monté, pour les élèves du CP au CM2.

Tous les lundis, de début novembre jusqu'aux vacances de printemps, un intervenant professionnel de la société Droïd Academy (Algora Orléans) travaille avec les élèves en demi-groupes. Les élèves fabriquent de petits robots qu'ils guident grâce aux instructions informatiques qu'ils leur transmettent et développent des compétences numériques dont on ne peut plus se passer aujourd'hui.

De l'avis de chacun « c'est trop génial ! »



les poubelles » en est un autre. Avec l'opération Piles solidaires, nous avons récolté 123 kg de piles, qui ont rejoint celles des autres écoles participantes, pour soutenir un projet d'électrification d'un village à Madagascar.

Cette année, notre école s'engage de nouveau et reste point de dépôt, pour un projet situé dans un village d'Argentine. Si vous voulez participer à ce projet en nous apportant vos piles usagées, contactez-nous par mail

L'an dernier, nous avons mis en place des potagers et des plantations de fleurs dans l'école. Après les courgettes de l'an dernier, nous avons eu le plaisir, à la rentrée, de déguster nos tomates cerises ! Bien sûr, nous continuons ces projets qui permettent aux élèves de développer leur sens des responsabilités, leur patience, leur faculté à travailler en groupe, et qui apportent gourmandise et plaisir des yeux !

Dans un esprit de fraternité, nous avons à cœur de mener chaque année des projets permettant aux élèves de s'investir dans l'aide aux plus démunis ou aux personnes isolées.

Pour Noël, nos élèves ont fabriqué des cartes de vœux qui seront offertes aux

C'est avec enthousiasme que notre soixantaine d'élèves a repris le chemin de l'école, répartie en trois classes. Voilà une nouvelle année riche de découvertes, de joies et de plaisir d'apprendre ensemble qui nous attend !

L'équipe pédagogique reste la même : Mme Hélène Gille en Maternelle, secondée par Béatrice Dupont, Mme Rallon en classe de CP-CE1 et Mme Léa en CE2-CM1-CM2.

Chrystel Le Cossec est chargée de l'accompagnement des élèves à la cantine, de la garderie et de l'entretien des locaux. Les enseignantes assurent un service d'aide aux devoirs tous les soirs.

L'Abbé Boullault, chaque semaine, ouvre les élèves à l'éveil religieux.

Grâce à cette équipe, notre école a pour ambition toujours renouvelée de s'adapter au mieux au rythme de chaque enfant, de répondre aux besoins de chaque élève en utilisant des méthodes telles que la pédagogie personnalisée, l'utilisation du plan de travail, des ateliers Montessori, les ceintures de compétence PIDAPI (Parcours Individualisés Des Apprentissages en Pédagogie Institutionnelle) qui, toutes, permettent aux élèves d'acquérir une plus grande autonomie et aux enseignants de les accompagner au mieux.

résidents de plusieurs EHPAD du secteur.

L'opération « P'tit Dej'en Carême, menée avec l'Ordre de Malte, sera renouvelée au printemps. Elle consiste à organiser une collecte de denrées alimentaires afin d'offrir des petits déjeuners aux sans domicile fixe de Blois.

Pour le plus grand plaisir des enfants, cette année sera rythmée par nos traditionnelles fêtes de Noël, de l'épiphanie, du Carnaval... mais encore une fois adaptées aux exigences sanitaires.

Nous espérons pouvoir cette année organiser de nouveau des sorties scolaires, elles seront soumises au protocole en vigueur, mais dans tous les cas, vous pouvez suivre nos actus sur le blog : <https://ecolenotredamedelourdes41.toutemonecole.fr/> et sur notre page Facebook : « Notre Dame de Lourdes »

Inscriptions : M^{me} LEA et l'équipe enseignante se feront un plaisir de vous accueillir et de vous informer sur notre école. Vous pouvez nous contacter sur notre blog (adresse ci-dessus), par mail : notre.dame.de.lourdes@wanadoo.fr, ou par téléphone au 02 54 88 90 35 (en dehors des heures de classe). Toute l'équipe de l'Ecole Notre Dame de Lourdes vous souhaite de belles fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Horaires

Classe 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Garderie 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Aide aux devoirs tous les soirs de 16h45 à 17h45



Nos élèves sont de futurs citoyens responsables

Les gestes de protection de l'environnement leur sont familiers : « zéro papier dans les déchets » est l'un de leur slogan, « plus de piles dans





Randonneurs

Notre association, anciennement « Les Marcheurs Solognots, a changé de dénomination sociale. Le nouveau nom est désormais « LES RANDONNEURS de SAINT-VIÂTRE ».

Depuis un an le fonctionnement de l'association comme beaucoup d'autres associations a été très perturbé par la crise du COVID 19 mais les adhérents ont continué à être actifs. Il a fallu s'adapter aux contraintes sanitaires. Une grande partie des randonnées inscrites au calendrier départemental ont été annulées.

Hors confinement, nous avons pu organiser entre nous (entre 4 et 10 personnes), des petites randonnées le dimanche autour de Saint-Viâtre selon les consignes de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.

Conjointement avec le Club de Marcilly en Gault (Les Randonneurs Marcillygaultais), nous avons créé le mardi matin tous les quinze jours, une randonnée d'une distance d'environ 8 à 10 km sur les chemins communaux des communes avoisinantes.

Le 9 juin 2021, l'allègement des mesures sanitaires a permis l'organisation de notre randonnée de l'été le 20 juin 2021. Les points importants à gérer étaient lors de l'inscription et le ravitaillement. Nous avons accueilli 125 marcheurs qui étaient ravis de se retrouver malgré ces contraintes.

Il semble que la nouvelle saison puisse se dérouler dans de bonnes conditions si le contexte sanitaire le permet. Dans ce cadre, nos deux randonnées traditionnelles seront prévues le dimanche 3 avril 2022 et le dimanche 19 juin 2022. Pour celle prévue en Avril, des contacts ont été pris avec les propriétaires en octobre 2021. Nous les remercions chaleureusement de leur accord verbal, nous ne manquerons pas de les recontacter en début d'année 2022.



Nous avons également apporté notre soutien pour l'organisation de la pêche de l'étang qui s'est déroulée le samedi 30 octobre 2021.

Tous les membres des randonneurs de Saint-Viâtre vous souhaitent de belles fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir des renseignements sur notre activité, vous pouvez nous contacter au 06 64 41 95 70 ou 06 84 14 54 34.

Randonnée du Mardi à St-Viâtre : chemin de Courmème

Le Gardon De Tremblevif

Société de pêche de Saint-Viâtre

L'année 2021 se termine ce fut une année satisfaisante dans son ensemble, la fréquentation du nombre de pêcheurs reste stable malgré la situation sanitaire, nous avons réussi à faire comme à l'habitude les deux lâcher de truites avec un décalage dans les dates « avril et mai »

Pour 2022 si la situation le permet nous ferons notre premier lâcher de truite à l'ouverture le 5 mars et nous prévoyons deux autres lâcher, un en avril et le troisième en mai

L'équipe du GARDON DE TREMBLEVIF est représentée par

M. Vincent HENNEQUART • Président D'honneur

M^{me} Mauricette CHAUDEAU • Présidente

M. Dominique FLORENTIN • Vice président

M. Jean Claude CLEMENT • Secrétaire

M. Daniel BORYSKO • Secrétaire adjoint

M. Jean Claude CLEMENT • Trésorier

Sont membre actif de l'association

M. Michel MASSON

M. Jean Luc LEHOUX



La Présidente, M^{me} CHAUDEAU et toute L'équipe du GARDON de TREMBLEVIF vous souhaitent une EXCELLENTE ANNEE 2022

Tarifs et dates 2022

Carte à la Journée

Adulte (2 lignes par personne) • 6,00 €

Ligne supplémentaire • 3,00 €

Enfant jusqu'à 14 ans • 1 ligne gratuite

Conjointe /compagne du pêcheur • 1 ligne gratuite

Carte à L'Année

Habitant de Saint-Viâtre 2 lignes 45,00 €

3 lignes 50,00 €

Hors Commune 2 lignes 50,00 €

3 lignes 55,00 €

Ouverture avec lâché de truites 5 mars 2022

Fermeture 30 octobre 2022



Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre par téléphone au n° 06 88 99 51 13 ou 07 72 15 28 77 Ou par mail : legardondetremblevif@gmail.com

Les Bielles de Tremblevif



L'Association a redémarré ses activités cette année après quelques mois de pause « COVIDIENNE »

2021, pour nous ça été :

- 1 sortie en juin
- l'Inauguration du nouvel atelier avec tous les préparatifs en amont que cela a impliqué
- La participation à la Fête des Étangs et au Téléthron
- la récupération de « Ferrailles » chez quelques donateurs (ce qui nous a permis de rentrer de l'argent dans les caisses de l'association. Merci !)

On remercie nos fidèles adhérents, les nouveaux venus aussi, de nous soutenir dans nos projets.

2022, ça sera :

- Plus de sorties Mobylettes
- Le nouvel atelier et ses ateliers bricolages du Mardi soir
- La Fête des Bielles

Et peut-être plus si les conditions le permettent

En attendant, l'association des Bielles de Tremblevif vous souhaite tous ses vœux pour 2022,

Bonheur, santé et réussite dans tous vos projets.

Que cette année soit riche en festivités, en sorties à mobylettes.

Et ça, on y travaille !

Vous souhaitez connaître nos projets ?

N'hésitez pas à nous suivre suite notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/lesbiellesdetremblevif/>

Vous voulez des renseignements, nous rejoindre :

lesbiellesdetremblevif@gmail.com



Alexandre, Ronan, Wilfried, Benoit, Cédric et Rachel (bureau actuel de l'association) se feront un plaisir de vous répondre. Vous pouvez aussi venir nous voir à notre assemblée générale qui aura lieu en janvier pour échanger.



Contact

FRESNAY Loïc • 06 23 61 20 05
ape.rpi.nouan.stviatre@gmail.com

APE

Une nouvelle année s'achève... Cette dernière a été marquée de nouveau par la COVID et les protocoles sanitaires strictes qui ont eu pour répercussion l'annulation de nos différentes animations (loto, soirée raclette, range ta chambre, fête d'école...).

Mais nous sommes restés actifs, financièrement, au plus près des différentes écoles, professeurs et classes.

Ainsi, nous avons offerts 2 masques par enfant depuis le CP jusqu'au CM2.

Pour Noël, les enfants ont eu un goûter, ou un livre, ou du chocolat.

Nous avons aussi aidé au financement des projets de classe comme le projet équitation des plus jeunes, les projets yoga, le projet littérature des plus âgés, du matériel de motricité mais aussi de classe flexible.

Nous espérons pour cette nouvelle année pouvoir organiser de nouveau notre soirée raclette, un loto de printemps, un vide-grenier sans oublier notre fête d'école avec un repas animé.

Loïc Fresnay, Angélique Galfione, Elodie Van Wymeersch, Cindy Guérinet et Dorothee Reculé, vous souhaitent leurs meilleurs vœux !

CALENDRIER

20

Janvier

- 08 Assemblée générale « Du Gardon de Tremblevif »
- 14 Assemblée Générale « Les Bielles de Tremblevif »
- 20 Cinéma

Février

- 11 Assemblée générale des « AFN »
- 17 Cinéma
- 26 Raclette « Ecole Publique »

Mars

- 05 Thé Dansant - « Foyer Rural »
- 05/06 Ouverture de la Pêche et Lâcher de Truites « Gardon de Tremblevif »
- 17 Cinéma
- 25 Assemblée générale de l' « AMEP »
- 26 Choucroute - « AFN »
- 27 Sortie « Les Bielles de Tremblevif »

Avril

- 02/03 Lâcher de truites « Gardon de Tremblevif »
- 03 33^e randonnée des Etangs « les Randonneurs de St-Viâtre »
- 21 Cinéma

Mai

- 01 Marche groupement cœur de sologne foot
- 07 Lâcher de Truites « Le Gardon de Tremblevif »
- 08 Cérémonie commémorative - Victoire 1945
- 15 Foire et Brocante
- 28 Sortie - « Les Bielles de Tremblevif »

Juin

- 04 Buffet campagnard - « Foyer Rural »
- 19 Randonnée de l'été « Les Randonneurs de St-Viâtre »
- 24 Méchoui - « AFN »
- 25 Pique-nique communal
- 26 Barbecue - « Francs Lurons »

R DES FÊTES

22

Novembre

- 1^{er} Fermeture de la pêche
« Gardon de Tremblevif »
- 11 Cérémonie Commémorative
Armistice 1918
- 12 Repas des Aînés
- 17 Cinéma
- 18 Assemblée générale des « ACPG »
- 26 Loto - « Ecole Publique »
- 27 Range ta Chambre et Marché de Noël
« Ecole Publique » « Comité des Fêtes »

Décembre

- 03 Téléthon
- 05 Cérémonie de commémoration
« ACPG et AFN »
- 22 Cinéma

Octobre

- 20 Cinéma
- 29 Fête des Etangs

Septembre

- 17/18 Journées du Patrimoine
- 24/25 Fêtes des mobylettes
« Les Bielles de Tremblevif »

Juillet

- 02 MillanCyclisme (courses cycliste)
- 09 Bandas & Tapas
- 10 Sortie - « Les Bielles de Tremblevif »
- 13 Feu d'artifice
- 14 Fête Nationale
- 17 Concours pétanque - « Francs Lurons »

Août

- 28 Brocante - « Comité des Fêtes »

Les BANDAS & TAPAS

de retour en 2022

Depuis deux années la crise sanitaire vous a privé de cette soirée musicale de l'été, où tous aiment à se retrouver en dégustant tapas et boissons au son des joyeuses bandas.

Le Collectif Associatif s'est déjà réuni pour lancer la soirée du Samedi 9 Juillet 2022, avec le souhait de tous vous revoir. Que vous soyez membre d'une Association ou simple bénévole indépendant, vous souhaitez participer à l'organisation de cette manifestation, vous pouvez vous inscrire dès maintenant à l'adresse suivante : bandastapas.saint.viatre@gmail.com

Le Collectif Associatif BANDAS et TAPAS vous souhaite une très belle année 2022.



Pompiers

Mot du Chef de Centre

Merci à l'accueil que vous réservez à vos sapeurs-pompiers. Cette année de sollicitations opérationnelles en augmentation démontre une nouvelle fois l'engagement de ces hommes au quotidien.

Le mérite de cet investissement revient à tous ces personnels volontaires qui participent à la construction d'une société fondée sur la solidarité et l'entraide.

Je remercie également la mairie ainsi que les commerçants pour nous accompagner au bon fonctionnement du Centre.

Au nom des sapeurs-pompiers de Saint-Viatre, nous vous souhaitons tous nos vœux de santé, de joie et de bonheur pour cette nouvelle année.

Soyez assurés de notre entier dévouement...

Promotion et décoration

→ En décembre 2020, le sergent Camus Michael a été honoré d'une médaille d'honneur échelon bronze pour 10 ans de services.

→ Le 1^{er} Janvier 2021, le sergent Camus Michael est nommé sergent/chef.

Recrutement

Depuis le 1^{er} juin l'adjudant Dubois Jérôme et le 1^{er} juillet, le sergent Dubois Julien ont intégré le centre de Saint Viatre venant pour Jérôme de Chaumont/Tharonne et pour Julien de Salbris.

Nous leur souhaitons la bienvenue à tous les deux ainsi qu'à leurs familles.

Formations et exercices

→ Le sergent Dubois Julien s'est recyclé au FMA incendie (Formation Maintien des Acquis) au Centre de Formation (CFIS) de Vineuil.

→ Le 1^{ère} Classe Robin Petit-Masoero et le 1^{ère} Classe Jean-Michel Le-Baron ont suivi une formation incendie au Centre de Formation de Vineuil.

Formation réussie pour ses trois agents. **Félicitations !**

→ En plus de nos manœuvres mensuelles, deux manœuvres avec le PMA (poste médicale avancé) ont été réalisées en collaboration avec le Centre de Pierrefitte sur Sauldre.

→ Un exercice NOVI a eu lieu le 20 novembre sur la commune de Theillay simulant un accident ferroviaire.

En partenariat avec le Centre de Pierrefitte sur Sauldre, le Caporal/chef Henry Christophe a participé à cet exercice du PMA.

Interventions

Au 4 novembre, le nombre d'interventions est de 57 et se décompose ainsi :

- 28 malaises
- 5 déclenchements téléalarme
- 8 blessés
- 7 carences d'ambulance
- 3 relevages de personne
- 1 accident véhicule léger
- 1 sauvetage animal
- 1 ne répondant pas aux appels
- 1 feu de véhicule léger
- 1 feu sans précision
- 1 feu d'habitation



Dans ces 57 interventions,

32 interventions hors commune dont 11 renforts VSAV (ambulance)

Info Recrutements

Les sapeurs-pompiers de Saint-Viatre recrutent : homme, femme, ou ado, si vous êtes motivés, intéressés, renseignez-vous auprès des sapeurs-pompiers, une information sur la profession vous sera fournie. **Contactez le Lieutenant Dominique Marion au 06 76 43 58 39 ou au Sergent/chef Michaël Camus au 06 66 61 99 37 ou la mairie.**

Francs Lurons de Saint-Viâtre

De nouveau, la Saison 2020-2021 a été interrompue Fin Octobre/Début Novembre en raison de la crise sanitaire. Nous avons joué seulement 4 journées de championnat.

Ensuite, la nouvelle Saison 2021-2022 a débuté le 11 Septembre 2021 pour les Seniors et 18 ans.

Fin Septembre pour les U17-U15-U13 ainsi que pour les équipes jeunes U11-U9-U7.

Les équipes engagées pour cette saison :

- **1 équipe Senior 3^e Division**
(dirigée par Cyril GAUTHIER et Ludovic BANAS)
- **1 équipe Senior 4^e Division**
(en entente avec Marcilly-en-Gault, dirigée par Alexis DESPRES)
- **1 équipe Foot Loisir**
(dirigée par Lionel LEOPOLDINO et Mickaël CHESNEAU)

Concernant le groupe Senior en 3^e Division, nous sommes ravis d'avoir accueilli de nouveaux joueurs, des jeunes qui ont su s'adapter rapidement au groupe existant.

De plus, l'entraîneur intègre également nos jeunes du village U19-U17 surclassé dans cette équipe.

La cohésion d'équipe est là, l'ambiance est bonne.

Le Groupement Cœur de Sologne comprend les jeunes (catégories U6 à U19) des clubs de Nouan-Lamotte, Saint-Viâtre et Vouzon engagés pour cette saison.

Nombre de licenciés au club fin Octobre : 62

Détail par catégorie

2 joueurs U8	1 joueur U15
1 joueur U9	1 joueur U16
1 joueur U10	2 joueurs U17
2 joueurs U11	3 joueurs U18
2 joueurs U12 + 1 joueuse Féminine	3 joueurs U19
1 joueur U13	2 joueurs U20 Senior

Seniors : 17 Dirigeants / Dirigeantes : 20

Educateurs Fédéraux : 2 Arbitre : 1

Foot Loisir : en attente des licences

Animations pour la saison à venir

- Foire du village en Mai
- Barbecue Mi-Juin
- Concours de pétanque en Juillet

Pas de date précise vu la situation sanitaire. Elles vous seront communiquées ultérieurement.

Merci aux dirigeantes et dirigeants, éducateurs, joueuses et joueurs pour leur implication au sein de l'association ainsi qu'à la commune pour l'entretien des installations.

Les Francs Lurons vous souhaitent bonheur et réussite sportivement et professionnellement pour 2022 ainsi que de joyeuses fêtes de fin d'année.

Amis Supporters, n'hésitez pas à venir nous encourager les dimanches.



Rejoignez-nous !

Toutes les personnes désirant rejoindre l'association seront les bienvenues.

Contact

Jean-Louis DUPONT • Président
02 54 88 79 64 // 06 42 21 32 16
Marina DOUAIRE • Secrétaire
06 63 28 71 05

Site Internet Cœur de Sologne
group-coeursologne.footeo.com



Facebook



Instagram



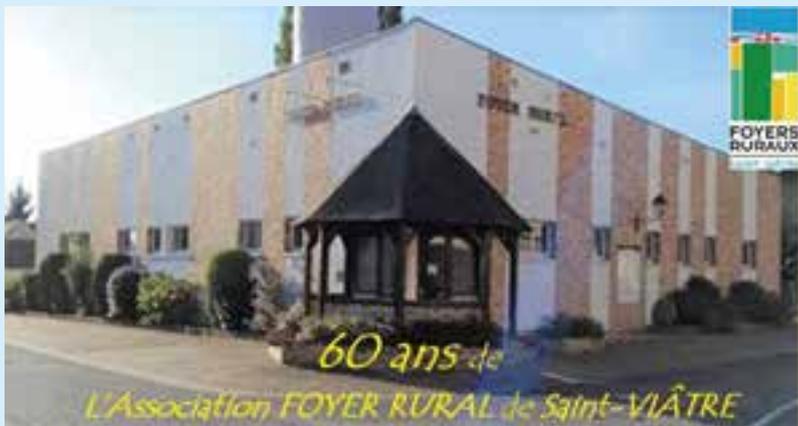
Merci également à Monsieur VIGET Stéphane, notre arbitre, qui a validé sa formation et donc il va pouvoir dès cette fin d'année arbitrer. Nous allons suivre son parcours, nous lui souhaitons une bonne saison et encore
Merci à lui.

L'Association du FOYER RURAL de Saint-VIÂTRE fête ses 60 ans mais pas sa retraite...

Cette année encore les animations traditionnelles ; Thé dansant, Buffet campagnard, participation à la soirée Bandas & Tapas, activité ping-pong... ont subi les conséquences de la pandémie Covid-19 en ne pouvant se dérouler.

Mais l'évolution des contraintes sanitaires a permis de fêter de belle manière les 60 ans de l'Association du FOYER RURAL de SAINT-VIÂTRE.

Le samedi 9 octobre 2021 au soir la salle du Foyer Rural s'est vu transformée en Cabaret par son décor et le spectacle proposé, auquel ont participé plus de cent personnes. L'Association du Foyer Rural a superbement fêté ses 60 ans avec son Président Gino LEHOUX depuis 50 ans, toujours alerte accompagné de son équipe de bénévoles dont son épouse Rolande. Après les formalités liées au pass-sanitaire, dès 19H00 chacun a été installé à sa table dans ce cadre feutré. Un apéritif offert suivi du repas servi par les bénévoles du Foyer Rural vêtus d'un tee-shirt rouge marqué de la date anniversaire 1961-2021. Ce repas très finement apprécié par les convives a été élaboré et réalisé par notre boucher-charcutier O'Regal, le dessert assuré par notre boulanger-pâtissier Laurent et Estelle Desroches. Ensuite place au spectacle avec une prestation magnifique du grand Ténor Roberto GALBES, ravissant tout le public en reprenant le répertoire de Luis Mariano. Plumes et paillettes ont habillé les quatre danseuses toutes en charme et beauté.



Le succès de cette «Soirée CABARET» exceptionnelle est le reflet de la valeur et la qualité des festivités, animations offertes à la population Saint-Viâtraise par le Foyer Rural depuis ces six décennies. Le Foyer Rural a compris que ces belles manifestations devaient se faire en collaboration avec les autres Associations de la Commune comme dernièrement les festivités Bandas/Tapas pour rassembler les bénévoles. Animer le village a toujours été le dessein de Gino qui s'entoure de volontaires impliqués et sans faille pour réussir dans le but de rendre les gens heureux et de leur donner du plaisir à se retrouver et s'amuser. En reconnaissance de ce dévouement il eut été bien venu que des élus soient présents à cette belle soirée.

Un petit rappel historique de ces 60 ans.....



L'Association du Foyer Rural de SAINT-VIÂTRE a été créée, par une large participation des Sociétés locales (que l'on nomme maintenant Associations) et de la Municipalité de l'époque, par la constitution d'un Conseil d'Administration en Assemblée Générale du **17 Août 1961**, sous la Présidence de Gaston MOURIOUX les membres étaient :

André BACHARD, Guy BRULE, Jacques CHAUSSET, Gilbert GRISOIR, Bernard SOUCHET, Roger LEHOUX, Guy de BAUDREUIL, Michel BOUCHELET, André CORBEAU, René CHARPIGNY et Maurice TOUZELET, dont l'objectif majeur était la construction d'un bâtiment FOYER RURAL, dans lequel pourrait se dérouler bon nombre d'animations, manifestations privées ou publiques. Sur le modèle des foyers ruraux de Gièvres, Theillay, Pontlevoy, Châtillon sur Cher... **C'est en 1964 que ce projet vit le jour.**

→ En 1965 l'Association adhère au réseau National des Foyers Ruraux (ce qui permet l'obtention d'une subvention du Ministère de l'Agriculture), avec le bénéfice des agréments comme le sport, les formations d'animateurs, l'assurance mutualisée pour les structures comme la nôtre avec leurs adhérents à moindre coût. C'est aussi favoriser les échanges entre les foyers ruraux départementaux, régionaux, nationaux.

→ **En 1966** le théâtre fait son entrée dans notre salle et les premiers bals du Foyer Rural.

→ **En 1967** un bail est établi entre l'Association du Foyer Rural et la Municipalité qui désigne l'Association comme gestionnaire du bâtiment avec les locations.

→ **En 1968**, inauguration du bâtiment Foyer Rural par le Maire, Monsieur VIGINIER.

A partir de là les activités, animations, manifestations se sont succédées :

Bals, rallyes, stages de formations, concours de belotes, cinéma, théâtre, kermesse inter-sociétés...

→ **En 1971** (24 juillet), le Conseil d'Administration nomme Gino LEHOUX Président de l'Association FOYER RURAL, cela fait 50 ans et toujours en place.

→ **Dès 1972** de nouvelles animations se développent comme la danse, le ping-pong, les jeux de société, les expositions, la photographie, activités nature pour les jeunes, rallyes vélo et voiture, école de football, sérigraphie...

Un projet qui s'avèrera être une référence régionale : la constitution du groupe de Majorettes, dirigées par Mady France, associées à l'Union Musicale de Saint-Viâtre avec le soutien de la Municipalité.

Les Majorettes ont acquis une notoriété et rayonnent dans les manifestations des villes de Blois, Orléans, Neung sur Beuvron, Chaumont sur Tharonne, Vouzon, Romorantin, Montrieux, Yvoy le Marron, Pithiviers, Selles Saint-Denis, Theillay, Nouan le fuzelier, Lamotte-Beuvron, Saint-Claude de Diray, St-Privé-St-Mesmin... et... même Saint-Viâtre !!!

→ Ces belles et charmantes fleurs sont baptisées « les Coquelicots », elles fêtent leurs 10 ans **en 1982**... Et un rappel 25 ans plus tard, en 2007, afin d'entretenir le souvenir de ces années bonheurs.

→ **En 1982** grande année pour la création puisque le « BUFFET CAMPAGNARD » inaugure sa première année pour durer jusqu'à ce jour, seule la pandémie nous obligé à appuyer sur le bouton pause.

→ **En 1978**, sont organisées les « JOURNEES ARTISANALES » avec là aussi un énorme succès, dépassant les espérances de l'Association.

→ **En 1983** fût lancée l'idée de proposer l'organisation du réveillon de la Saint-Sylvestre et chaque année sans cesse un franc succès allant jusqu'à refuser pas moins de 70 personnes tous les ans !!!

→ **En 1985**, une animation d'ampleur par sa majesté et le volume présenté naissait la CAVALCADE, réunissant les Sociétés de SAINT-VIÂTRE et un bon nombre de bénévoles (il y en avait encore dans ces années là !!!). Qui s'affairaient à la construction des chars en toute confidentialité, qui les décoraient avec les milliers de fleurs papier confectionnées par les petites mains du village, qui les peignaient... Pour chaque édition un thème était retenu et chacun peu encore se souvenir de ces instants de fête et de gloire.

→ **En 1985** toujours, une séance de cinéma mensuelle est proposée à la population. Cette animation est en collaboration avec l'UCPS qui permet le prêt du matériel. Faute d'opérateur bénévole les séances sont arrêtées en 2010.



→ **En 1989**, l'astronomie est animée par André DAUTEAU jusqu'en 2002.

→ **En 1991** vient s'ajouter une nouvelle animation les « THE DANSANT » et toujours au programme 30 ans plus tard mais également en pause en raison DE cette COVID-19 venue perturber ce rendez-vous de fin d'hiver.

→ **En 2001** le Foyer Rural est chargé d'organiser et de préparer, avec le soutien de l'UCPS, la grande fête « BERDIGNE-BERDOGNE » (simulation d'un village des années 1930). Evènement qui a mobilisé un maximum de gens du village de Saint-Viâtre pour y participer, incluant la notion et la valeur du savoir-vivre ensemble pour la réussite de cette manifestation.

→ **En 2015** la dernière née des grandes manifestations inter-Associations est l'évènement festif et musical « BANDAS & TAPAS » se déroulant le second samedi de juillet. Organisé sous l'égide du FOYER RURAL par un collectif Associatif avec :

- Le gardon de tremblevif
 - Le RPI Nouan/St-Viâtre
 - Les Francs Lurons
 - Le Comité des Fêtes
 - Les Marcheurs Solognots
 - Les donneurs de sang
- Soutenu par la Municipalité

Soirée qui connaît chaque année un succès grandissant et après une pause virus, reviendra le SAMEDI 9 JUILLET 2022

Voilà un résumé très succinct de ces 60 ans de l'Association du FOYER RURAL de Saint-VIÂTRE qui a permis d'offrir à tous les Saint-Viatrais et Saint-Viâtraises des animations diverses et variées, toujours de qualité reconnues au-delà de la Commune.

Je pense qu'il faut savoir rendre hommage à ceux qui se sont dévoués et investis, sans compter leur temps et sacrifier leur vie privée, à l'ensemble des membres et adhérents du FOYER RURAL d'hier et d'aujourd'hui puisqu'ils sont toujours là sous la 50^e année de Présidence de GINO LEHOUX investi d'une mission qu'il a su mener avec conviction. Soutenu et accompagné de sa Famille avec Rolande LEHOUX son épouse. BON ANNIVERSAIRE pour ce tissage social réussi.

Tous les membres de l'Association du FOYER RURAL de SAINT-VIÂTRE vous présentent leurs meilleurs vœux de joie et bonheur pour 2022.

Le Tennis Club Sologne des Etangs Saison 2022

Pour cette nouvelle saison

Président : Aurélien THOMAS

Vice-présidents : Dominique DARCHIS et Fabrice LEHOUX

Trésorière : Annette GUILLET

Trésorier-adjoint : Dominique COUTAN

Secrétaire : Stéphanie DURAND

Secrétaire adjointe : Patrick ROUSSEL

Membres : Mélanie CALVO, Michèle JAFFRE,

William BEAUDOIN, Julien BRIGAULT, Patrick THENOT.



INFORMATIONS SUR LE CLUB

1/ Inscriptions

→ Il est important de prendre sa licence car elle vous protège en cas de blessure, vous donne des avantages auprès de la FFT et vous permet surtout de pouvoir participer à des tournois homologués.

→ Rappel des cours :

Pour prendre ou vous réinscrire à des cours (enfants et adultes), jusqu'à juin 2022 vous pourrez dès maintenant vous renseigner, contactez M. THOMAS Aurélien au 06 70 35 23 09

Possibilité de « Tennis santé » se renseigner auprès de notre correspondant.

2/ Réservation et location des courts et terrains de Beach : TEN'UP

Désormais la réservation des courts de tous les terrains du TCSE se fait en ligne via le site internet TEN'UP (<https://tenup.fft.fr/location-horaire>).

Ceci apporte un confort pour chacun de réserver à distance il suffit d'utiliser les mêmes codes que ceux que vous utilisiez avant dans votre espace du licencié. Pour les licenciés cette nouvelle application est à télécharger, elle facilite la recherche de Tournois, partenaires, etc.

Pour jouer occasionnellement sur le terrain extérieur, veuillez régler et récupérer la clé à la Graineterie/fleuriste de Saint-Viatre que nous remercions.

→ Pour information et toute location spécifique (Comité d'entreprise) :

- M. Aurélien THOMAS : au 06 70 35 23 09

3/ Rappel du correspondant pour SAINT-VIATRE

M. Fabrice LEHOUX : 06 59 48 61 43

4/ Animations à venir :

- Stages vacances scolaires
- Tournoi Seniors + : du 12 au 20 février 2022 (salles de Millançay et Dhuizon)
- Tournoi de Beach Tennis 2 et 3 avril 2022 (Terrains de Millançay)
- TMC Féminin (date à définir en juin)
- Tournoi Seniors du 12 au 20 juillet 2022 (Terrains du TCSE)
- Tout au long de l'année pour les jeunes rencontres Galaxie tennis par niveaux (se renseigner directement auprès de notre moniteur)

Nous remercions tout particulièrement les commerçants qui soutiennent nos animations avec des donations

Le bureau du Tennis Club Sologne des Etangs, s'engage à toujours développer notre Club grâce au soutien de la mairie et de la Communauté de Communes de la Sologne des étangs que nous remercions.

Finale Tournoi senior été 2021 100% TCSE

Stages jeunes et adultes vacances scolaire 2022

Assurés par notre moniteur de tennis
Thomas Aubry

Du 07 février au 10 février

Du 11 avril au 14 avril

Les 11, 12, 13 et 15 juillet (jeunes seulement)

Sur les terrains de Millançay, 1h30 de stage par jour.

Enfant

Licencié au T.C.S.E 40€

Non licencié au T.C.S.E 60€

Adulte

Licencié au T.C.S.E 50€

Non licencié au T.C.S.E 670€



Recensement de la population 2022



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser **à compter du 20 janvier 2022**.

C'est sûr : vos données sont protégées

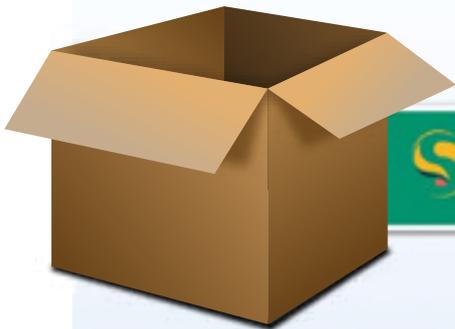
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

 le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

UN GESTE SIMPLE POUR UN TRI EFFICACE

À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2021



 DÉCHÈTERIE

VOS CARTONS
VOLUMINEUX
DOIVENT ÊTRE
DÉPOSÉS EN
DÉCHÈTERIE

LAMOTTE-BEUVRON
SALBRIS
MÉNESTREAU-EN-VILLETTE
MARCILLY-EN-VILLETTE
SELLES-SAINT-DENIS
THEILLAY
SOUESMES
LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

Les cartons qui ont une dimension supérieure à la taille d'une boîte à chaussures doivent être apportés aux horaires d'ouverture **dans une de nos 8 déchèteries** ou **sur les 8 plateformes de végétaux** dans des contenants dédiés à cet emballage. En effet, les cartons de grande taille gênent la collecte et bloquent les machines de tri.

Encore mieux !

Réutilisez vos grands cartons pour vos envois ou en réalisant des boîtes de rangement. **C'est simple, économique et écologique.**

À RECYCLER

TOUS
LES PAPIERS



JOURNAUX
ET MAGAZINES



ANNUAIRES
ET CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES
ET AUTRES PAPIERS



À RECYCLER

EMBALLAGES
EN VERRE



POTS ET BOCALX
EN VERRE



BOUTELLES
EN VERRE



À RECYCLER

EMBALLAGES
EN PLASTIQUE,
MÉTAL
ET CARTONNETTES



EMBALLAGES
ET BRIQUES EN CARTON



BOUTELLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES EN MÉTAL



A PARTIR DU 1^{ER} AOÛT 2021 POUR VOUS LE TRI SE SIMPLIFIE

Pourquoi ?

Pour valoriser **VOS** déchets. En triant, **VOUS** protégez l'environnement et **VOUS** limitez le gaspillage.

Quels sont les nouveaux emballages que vous devez jeter en plus dans votre bac de tri (couverture jaune) ?

- Sacs, sachets et films plastiques
- pots, boîtes et barquettes
- petits aluminiums : capsules de café, emballages vides des médicaments...

Exemples de nouveaux emballages que vous devez déposer dans votre bac de tri (couverture jaune).



La brique alimentaire



Les emballages acier



Les emballages aluminium



Les bouteilles et flacons en plastique



Que deviennent vos emballages ?

Les emballages que vous triez sont collectés et apportés au centre de tri d'Orléans Métropole, où ils sont séparés par famille de matériau (cartonnettes, acier, aluminium, plastique).

Leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets.

BON À SAVOIR

Vos bacs actuels sont suffisants pour répondre aux besoins des extensions des consignes de tri.

Si à l'usage votre bac vous semble trop petit, n'hésitez pas à nous contacter au **02 54 88 58 28**

ET EN PRATIQUE ?

- C'est un emballage ? Déposez-le **en vrac** dans le bac de tri
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- **N'imbriguez pas** les emballages les uns dans les autres



Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.

© Marc Moitessier



4 pôles de services

SERVICES ET SOINS EN SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aides à domicile**, **aides soignants**

L'ADMR recrute en permanence.
Envoi des candidatures à : jepestule@fede41.admr.org

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au **02 54 83 48 00**



© Marc Moitessier

Association locale ADMR Lamottoise

MAISON DES SERVICES

6, Bis Rue De Berry

41600 LAMOTTE-BEUVRON

Vie quotidienne

02 54 83 48 00

ms-lamotte@fede41.admr.org

SSIAD

02 54 83 48 02

ssiad-lamotte@fede41.admr.org





Solutions
de téléassistance
n°1 en France



Activ'zen
pour être autonome
mais jamais seul



Activ'mobil
pour profiter de sa liberté
en toute sécurité

Complétez nos offres avec des options sur-mesure



Option Sérénité

Un détecteur automatique de chute brutale en lien avec notre centrale d'écoute.



Coffre à clé sécurisé

Vos clés accessibles et en toute sécurité.

Option Convivialité

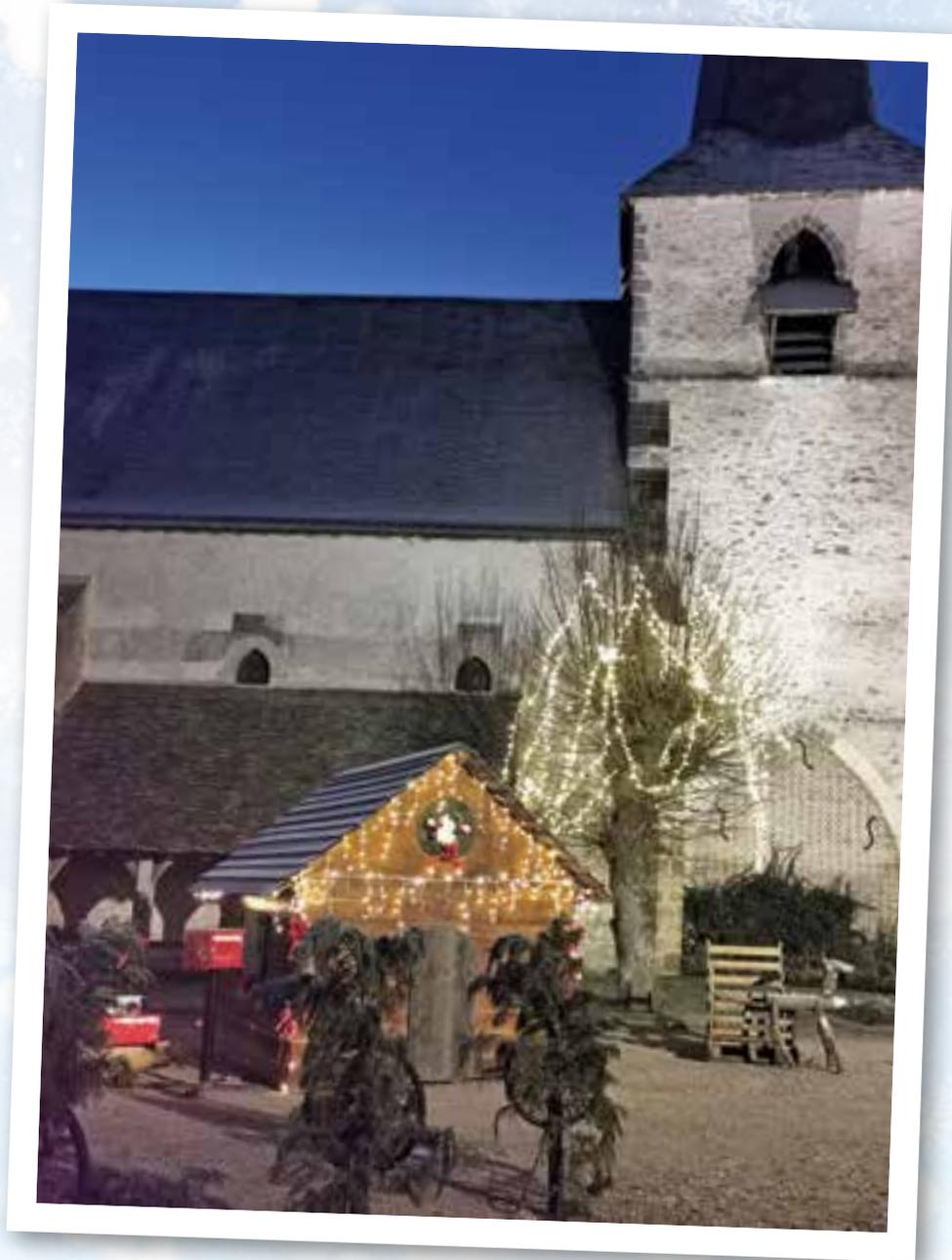
Des opérateurs vous écoutent et vous proposent un soutien psychologique.

Option Sécurité

Un détecteur de fumée directement relié à notre centrale d'écoute.

Des aides financières sont possibles, des caisses de retraite, du Conseil départemental (APA), de communes conventionnées et de partenariats Présence Verte, renseignement auprès de :

Présence Verte Touraine
19 avenue de Vendôme - 41000 BLOIS
02 54 44 87 26



www.saint-viatre.fr